

M2 MANAGEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES & DES INSTITUTIONS

Formation en alternance école / entreprise

Titre RNCP 28184 certifié par l'État (reconnaissance de niveau I, et niveau 7 européen)

Le programme d'HEIP consacré au management des affaires publiques est développé avec l'objectif de former des cadres performants susceptibles de prendre en charge avec succès la mutation des administrations, leurs ouvertures à l'international, la question des territoires, et l'ensemble des problématiques qui se posent dans la gestion de l'état à l'heure de la réduction des dépenses et à la transformation numérique des outils historiques de la gestion publique. Ce programme en alternance peut se doubler à partir du mois de février de la « Prépa St Germain » le cycle spécialisé d'HEIP préparant au concours de l'ENA qui consiste à des entraînements hebdomadaires en présentiel ou on-line.



Programme sous la direction de Régis Passerieux

Administrateur civil au CHEMI et Directeur du Cycle supérieur d'intelligence artificielle du ministère de l'intérieur

Ancien élève de l'Université de Montpellier, de l'IEP Paris et de l'École Nationale d'Administration, Régis Passerieux a exercé des fonctions à la fois dans les champs publics et politiques, et dans le secteur privé. Haut fonctionnaire à partir de 1988 au Ministère de l'Intérieur, à la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), au cabinet du Ministre des DOM-TOM, à la Mairie d'Agde, puis conseiller général de l'Hérault. Il a été Membre du Bureau National, et du Secrétariat National du Parti Socialiste, en charge du secteur public, puis des relations internationales. Avocat en Droit Public Economique, pendant 10 ans, de 2002 à 2012 à Paris, puis à Pékin, il était spécialisé dans le domaine des activités de réseaux, des infrastructures et des Partenariats Publics Privés. Depuis septembre 2017 il est Conseiller Général pour la Stratégie auprès du CHEMI (Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur), Délégation pour la Prospective et la Stratégie (DPS) du ministère. Il est le directeur du Cycle Supérieur d'Intelligence Artificielle (CSIA) du ministère de l'Intérieur.

DÉTAIL DE LA FORMATION

7 SÉMINAIRES PROFESSIONNELS

Du 12 au 16 octobre / La mutation des services publics et des institutions

Tension des finances publiques, directives européennes de la concurrence, société moins hiérarchique, en réseaux, usagers devenus consommateurs remettent en cause les règles classiques du service public : commande publique, statut des fonctionnaires, comptabilité publique, égalité entre les usagers et les territoires doivent être désormais conciliés avec l'introduction de techniques de gestion inspirées de l'entreprise privée, inaugurant l'ère du « new public management », et de la réforme de l'Etat. Cette première semaine établira le bilan des évolutions en cours, en France et dans le monde.

Du 2 au 6 novembre / Les outils d'évaluation, de contrôle et de pilotage des politiques publiques

Les politiques publiques sont soumises à des contrôles continus, a priori au travers des règles comptables régissant les dépenses et les recettes publiques, et a posteriori au travers des corps d'inspection et des juridictions financières. Depuis les années 80 ont été mises en place des mécanismes d'évaluation des politiques publiques, ainsi que des dispositifs de dialogue et de contrôle de gestion dont l'efficacité doit être évaluée. De nouveaux outils de pilotage global et de transformation des structures administratives (RGPP, MAP, HORIZON 2020) ont été institués, et des modes de gestion public-privés encouragés.

Du 23 au 27 novembre / Finances publiques et ressources humaines : Les nouveaux enjeux du management public

En matière de finances publiques, des outils de gestion par objectifs (LOLF, CHORUS pour l'Etat, MI4 dans les

collectivités territoriales) ont remplacé l'approche des dépenses par nature. Les règles de la commande publique ont été dynamisées, tout en conservant un formalisme conjurant la corruption. Dans le domaine des ressources humaines, un nouveau cadre législatif a été institué, et le recrutement des hauts cadres dirigeants connaît une réforme profonde. Une gestion moderne, fine et personnalisée des carrières, de nouvelles méthodes de management RH, sont aujourd'hui mises en œuvre, intégrant des techniques modernes, telle que l'intelligence artificielle.

Du 14 au 18 décembre / La conduite de projet et les politiques de développement

Alors que les techniques de la prospective connaissent un recul, de nouvelles méthodes de management et de projets sont mises en œuvre : mode projet, gestion participative, « labs » et intrapreneurs publics, mode agile. Les techniques de gestion de projet complexes (PPP, conventions d'aménagement, contrats de partenariat, nouvelles techniques contractuelles, mise en place d'agences) ont succédé aux politiques globales de programmation des investissements. De nouvelles politiques de développement territoriales, intégrées, sont portées par les acteurs locaux. La gestion publique, à l'âge du développement durable, utilise de nouveaux indicateurs (agenda 21).

Du 11 au 15 janvier / E-administration : L'usager à l'ère du tout numérique

L'administration doit s'adapter à l'ère digital : relations entre administrés et citoyens par les portails numériques, identité numérique, fractures numériques territoriales, démarches en ligne. La transformation des organisations doit aussi intégrer les nouveaux outils des sciences de l'information : protection, gestion et valorisation des données, open data ; impact de l'IA

sur les emplois publics, la performance, la productivité et les modes d'organisation ; individualisation des prestations de service public et « parcours usager ».

Du 1er au 5 février / Politiques publiques et gestions des crises systémiques

Dans un monde en mutation, les crises publiques s'intensifient, se diversifient : humanitaires, migratoires, environnementales, financières, alimentaires, sanitaires, terroristes. Elles s'enchaînent à un rythme plus rapide. Combinées, on parle aujourd'hui de « crises hybrides » et « systémiques ». Des risques majeurs nouveaux, telles les failles de cybersécurité apparaissent. Les gestionnaires publics doivent aujourd'hui parfaitement maîtriser le management des outils de crises dans toutes leurs dimensions : plans de prévention, salles et procédures de crises, chaînes de commandement, technique de coordination, communication de crise.

Du 22 au 26 février / Choix publics et mondialisation

La mondialisation place les services publics sous pression, mettant en concurrence les Etats, les territoires et les systèmes de financement nationaux, et poussant aux rendements financiers et à la privatisation. L'Union Européenne ne s'est pas doté d'un budget à proportion des besoins de modernisation des infrastructures publiques et technologiques du continent. Elle favorise une politique de privatisation et de mise en concurrence des services publics dits « de réseaux » (télécom, énergie, poste, transport, environnement...). A l'inverse, les acteurs privés, individus et entreprise, sont appelés à participer à la décision publique et au-delà à la préservation et la cogestion des biens communs. Dans un monde « glocal », le principe de subsidiarité appelle à une gestion publique.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

4 TYPES DE CONTRAT POSSIBLES

- **Contrat d'apprentissage** : l'alternant est salarié d'une entreprise dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI. (Formation financée par l'entreprise/institution).
- **Contrat de professionnalisation** : l'alternant est salarié d'une entreprise dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI. (Formation financée par l'entreprise/institution)
- **Convention de stage « classique »** : l'étudiant conserve son statut, les frais de scolarité étant à sa charge. (Formation financée par l'étudiant)
- **Convention Missions Entreprise École** : l'étudiant conserve son statut, les frais de scolarité sont pris en charge pour tout ou ici partie par l'étudiant. (Formation financée par l'étudiant)

PLANNING

De septembre à février : 1 semaine de cours
2 semaines en entreprises

De mars à août : temps plein en entreprise /
e-learning

Septembre : une semaine de partiels

PLANNING

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
MASTER CLASS	1 semaine de formation 2 semaines en entreprise					Temps plein en entreprise + e-learning					PARTIELS	

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Assistant parlementaire
- Chargé de communication dans un ministère
- Consultant en affaires publiques
- Expert Affaires publiques et lobbying dans un groupe privé
- Directeur de cabinet d'une collectivité locale
- Responsable administratif dans une ambassade

INFORMATIONS IMPORTANTES

Prérequis : titulaire ou en cours d'obtention d'un Bac+4 (équivalent à 240 crédits ECTS validés ou en cours de validation), Licence ou Bachelor dans le domaine des sciences humaines, politiques, économiques, juridiques et sociales

Modalités d'accès : Si nouvel étudiant : le candidat obtient les résultats du concours 2 semaines après avoir présenté son dossier. Si ancien étudiant HEIP : la plateforme de réinscription est ouverte du 1er mai au 16 juillet 2020.

Méthodes mobilisées : cours magistraux et TD en petits groupes / e-learning / contrôle continu + évaluations en fin de semestre.

Pédagogie : tous nos intervenants sont des maîtres de conférences ou des intervenants professionnels experts de leur domaine.

Localisation et accessibilité : les cours ont lieu au 10 rue Sextius Michel 75015 PARIS - locaux accessibles PMR.

Taux d'obtention du diplôme : 92%

Taux d'insertion dans l'emploi : 86% six mois après la diplomation.

Tarifs : 8 550€ (acompte de réservation de 1050 € / 90€ taxe CVEC si nouvel élève / 50€ frais de dossier), possibilité de financement par l'entreprise d'accueil si l'étudiant trouve un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

CONTACTS

ADMISSIONS

contact@heip.fr

01 84 14 03 29

RÉINSCRIPTIONS

contact@heip.fr

01 47 20 75 65

www.heip.fr